



Scan to know paper details and
author's profile

Learning Local Languages: Views of Some African Executives

Dr. Kouassi G Rard Abaka

ABSTRACT

The starting point of this research is the significant drop of the local languages speakers number in some south Africa countries and the will to show the importance of these languages in the buildind of this continent elites. In the sociolinguistic field, particularly in ivorian and beninese contexts and with quantitative and qualitative approach we have tried to answer these questions : what was the local languages role in the formation of these countries managers ? What is the situation of these languages learning nowadays ? What could motivate peoples to continuous their learning ? This investigation made with Ivorian and Beninese public (200 persons) allowed us to know, for exemple, that local languages, despite they important role in the elites formation, are relayed to the supporting role.

Keywords: local languages, learning, african managers.

Classification: DDC Code: 372.6521 LCC Code: LB1528

Language: English



London
Journals Press

LJP Copyright ID: 573333
Print ISSN: 2515-5784
Online ISSN: 2515-5792

London Journal of Research in Humanities and Social Sciences

Volume 22 | Issue 11 | Compilation 1.0



© 2022 Dr. Kouassi G Rard Abaka. This is a research/review paper, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-Noncom-mercial 4.0 Unported License <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>, permitting all noncommercial use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Learning Local Languages: Views of Some African Executives

L'apprentissage des Langues Locales: Regards de Quelques Cadres Africains

Dr. Kouassi G Rard Abaka

ABSTRACT

The starting point of this research is the significant drop of the local languages speakers number in some south Africa countries and the will to show the importance of these languages in the buildind of this continent elites. In the sociolinguistic field, particulary in ivorian and beninese contexts and with quantitative and qualitative approach we have tried to answer these questions : what was the local languages role in the formation of these countries managers ? What is the situation of these languages learning nowadays ? What could motivate peoples to continuous their learning ? This investigation made with Ivorian and Beninese public (200 persons) allowed us to know, for exemple, that local languages, despite they important role in the elites formation, are relayed to the supporting role.

Keywords: local languages, learning, african managers.

RÉSUMÉ

Le point de départ de cette recherche est la baisse considérable du nombre de locuteurs des langues locales dans certains pays de l'Afrique de l'ouest et la volonté de montrer l'importance de ces langues dans la construction des élites de ce continent. Dans un champ sociolinguistique, plus particulièrement en contexte ivoirien et béninois et avec une approche quantitative et qualitative de type ethnographique, nous avons tenté de répondre à des questions comme : quel a été le rôle des langues nationales dans la formation des cadres de ces pays ? Quelle est la situation de l'apprentissage de ces langues de nos jours ? Y-a-t-il des raisons qui pourraient toujours

motiver leurs apprentissages ? Cette enquête réalisée auprès d'un public composé de Béninois et d'Ivoiriens (200 personnes au total) a permis de comprendre, par exemple, que les langues locales, malgré le fait qu'elles aient joué un rôle important dans la formation des élites de ces pays, sont aujourd'hui relayées au second plan ; laissant la place au français.

Mots clés: langues locales, apprentissage, cadres africains.

I. INTRODUCTION

Les langues sont un outil de communication très important dans toutes les sociétés humaines. Elles favorisent des échanges de tout genre et le rapprochement des peuples qui les ont en partage. Parmi celles-ci, certaines sont désignées comme des langues officielles et d'autres, comme des langues locales ou régionales selon leur degré d'importance sur le plan national et international et surtout selon la volonté des autorités dirigeantes.

Dans la plupart des pays d'Afrique Sub-Saharienne, par exemple, les langues officielles sont des langues de l'ex colon. Elles ont été choisies, comme telles, par les premières autorités juste après l'indépendance. Aujourd'hui, près de 60 années passées, ces langues conservent toujours ce statut et tous les privilèges qui vont avec : langue de l'administration, langue de l'enseignement/apprentissage, langue du travail, Quant aux langues locales, elles ne sont, pour la plupart, ni enseignées dans les systèmes éducatifs formels, ni utilisées dans l'administration. Elles ne sont réduites qu'à des usages domestiques. Et même dans cet environnement restreint, de plus en plus de parents soucieux de créer un environnement

propice à la scolarité de leurs enfants, leur imposent de parler le français ou l'anglais à la maison (Agbahey, 2017). Bien souvent, les langues locales rencontrent beaucoup de difficultés pour contribuer à la « civilisation de l'universel » (Amidou, 2014).

Dans cet article, nous nous intéressons aux langues locales de Côte d'Ivoire et du Bénin. Nous interrogeons leurs utilités dans l'éducation et la formation des cadres africains à travers des réponses aux questions comme : quel a été l'apport de l'apprentissage des langues locales dans la construction des cadres africains ? Est-il important, aujourd'hui, de savoir parler la langue de ses parents ? Si oui/non, pourquoi ?

II. CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE IVOIRIEN ET BÉNINOIS

Bien que certains pays de l'Afrique Sub-Saharienne aient des traits sociolinguistiques communs, il en demeure néanmoins quelques traits caractéristiques qui permettent de les distinguer. Dans ce point du travail, nous dressons les contextes sociolinguistiques de la Côte d'Ivoire et du Bénin.

2.1 Contexte sociolinguistique ivoirien

La Côte d'Ivoire est un pays plurilingue et pluriculturel. On y dénombre la présence d'une soixantaine de langues locales qui peuvent être regroupées sous quatre aires linguistiques : l'aire linguistique kwa localisée au Sud-est du pays avec pour langue principale l'agni-baoulé ; l'aire linguistique kru située au Sud-ouest a pour langue dominante le bété ; au Nord-ouest et dans l'enclave de Kong, on a l'aire linguistique mandé avec le dioula comme langue principale et au Nord-ouest avec pour langue dominante le tyebara, l'aire linguistique gur (Kouadio, 2007 : 78-79). A côté de ces langues ivoiriennes, il faut ajouter le mooré et d'autres langues des pays de l'Afrique de l'Ouest comme le wolof et bambara à cause de l'importance du nombre de leurs locuteurs en Côte d'Ivoire.

Si certaines langues locales gardent leur utilité principalement dans leur frontière ethnique traditionnelle, d'autres comme le dioula et

l'agni-baoulé ont traversé ces frontières et servent souvent de véhiculaires notamment dans les activités économiques. Cependant, elles ne sont pas des langues officielles de la Côte d'Ivoire. Ce statut n'est réservé qu'au français.

Le français est en effet la langue officielle de la Côte d'Ivoire depuis le 07 août 1960, date de l'indépendance de ce pays. Il est donc, depuis cette date, la langue de l'enseignement/apprentissage, celle de l'administration et du travail, etc. Le rôle important qu'il joue dans ce pays et sa longue présence au côté des langues ivoiriennes fait de lui, aujourd'hui, une langue ivoirienne. Les ivoiriens l'ont « apprivoisé » puis « adopté ». On parle désormais de français ivoirien qui se distingue du français standard enseigné dans les écoles. Ce français utilisé à tous les niveaux de la société ivoirienne se présente sous différentes variantes, allant du nouchi, argot ivoirien, à des variétés soutenues (Boutin, 2002). Il dispute même le terrain linguistique aux langues ivoiriennes et surtout au français central, qui sert toujours de référence dans les discours officiels et dans l'enseignement (Kouamé, 2013 : 97).

2.2 Contexte sociolinguistique béninois

Le Bénin est un pays multilingue. Il compte plus d'une soixantaine de parlers (Capo, 2009 : 62) que Tchitchi (2009) regroupe en six aires linguistiques : fongbè, yoruba, ajagbè, baatonum, gungbè, dîtammari, wemegbè. Ces aires linguistiques homogènes sont des espaces géographiques et linguistiques à l'intérieur desquels les communautés acquièrent une facilité de communication. Aux côtés de ces parlers, il y a le français. En effet, la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la république du Bénin stipule dans son article 1er alinéa 5 que « la langue officielle est le français » et à travers l'article 11 que « toutes les communautés composant la Nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication. ». Cette cohabitation des langues locales entre elles et avec

le français a fait des béninois polyglottes entraînant ainsi des manifestations de la diglossie dans les villes telles que Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Bohicon, Comé, djougou, Kandi, Savè, Natitingou, etc.

Le français est au Bénin la langue officielle, donc autorisée dans l'administration : c'est la langue de travail. Il est aussi médium d'enseignement et matière. Il est parlé par une classe qui possède et utilise une ou plusieurs langues locales. Dans ce contexte, la promotion et la valorisation de ces dernières ainsi que leur insertion dans le système éducatif formel sont de plus en plus exigées en vue de la sauvegarde des identités culturelles et du véritable développement du Bénin. Des initiatives n'ont pas manqué. Nous pouvons évoquer le discours d'orientation national du 30 novembre 1974, l'ordonnance 75-30 du 23 juin 1975 portant composition, attribution, organisation et fonctionnement des diverses commissions à caractère technique, qui a prévu en son article premier la création de la commission technique de langues nationales ; l'article 11 de la constitution du 11 décembre 1990 stipule : « ... L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication. » ; la promulgation de la loi 2003-17 de novembre 2003, portant orientation de l'éducation nationale : « ...Les langues nationales sont utilisées d'abord comme matière et ensuite comme véhicule d'enseignement dans le système éducatif... ».

III. CADRE SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce qui suit, nous définissons le cadre théorique qui a servi de référence à cette étude. Nous faisons également une description des outils et méthodes qui ont aidé à la réalisation de ce travail.

3.1 Le cadre théorique de référence

La réflexion amorcée dans cette étude s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique. Cette discipline, selon Boyer (1996 : 6), situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien, du privé et du politique, de l'action et de l'interaction, pour étudier aussi bien les variations dans l'usage des

mots que les rituels de conversation, les situations de communication que les institutions de la langue, les pratiques singulières de langage que les phénomènes collectifs liés au plurilinguisme... En effet, c'est dans des contextes sociolinguistiques ivoiriens et béninois marqués par la présence de plusieurs langues, et où les langues en co-présence ne revêtent pas du même statut que nous menons cette étude. Dans ces deux pays (Côte d'Ivoire et Bénin), il y a d'un côté le français qui est seule langue officielle, langue des institutions, langue de l'enseignement/apprentissage, ... et de l'autre des langues locales dont l'usage est pour la plupart du temps réservé au cadre familial ou ethnique. Il va sans dire que de tels contextes peuvent favoriser le bilinguisme ou le monolinguisme si l'une des langues à apprendre occupe ou joue un rôle social au-dessus de l'autre.

L'étude des comportements linguistiques de ces deux groupes sociaux et des conduites linguistiques qui les caractérisent s'inscrivent donc dans une démarche sociolinguistique. Dans ce travail, à partir de la notion de « regards », nous traitons également les représentations que les cadres se font de l'apprentissage des langues locales. Les représentations qui, selon (Aboa, 2013 : 2), renvoient plus ou moins à la manière dont un locuteur ou un groupe de locuteurs perçoit, juge, appréhende le monde, et même parfois, pratique une langue. Ce sont pour Abéric (1987 : 56), le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique.

3.2 Recueil des données

Cette recherche s'aligne donc sur les pratiques de la sociolinguistique, à savoir : enquêtes, travail sur les biographies langagières, approches descriptives, etc. Pour rendre compte des regards des cadres sur l'apprentissage des langues locales, nous avons procédé uniquement par questionnaire.

Aussi, en nous appuyant sur cette définition de « cadre » prise sur le site www.chefdentreprise.com, c'est-à-dire un « employé qui occupe un poste

d'une catégorie supérieure au sein d'une administration ou d'une entreprise », avons-nous mené nos enquêtes dans des villes susceptibles d'abriter le plus de travailleurs de cette catégorie. C'est ainsi que les villes telles qu'Abidjan (Côte d'Ivoire), Cotonou et Calavi (Bénin) ont été choisies. Dans chacun des deux pays, nous avons distribué 100 questionnaires ; ce qui fait un total de 200 questionnaires pour l'ensemble de l'étude.

Les personnes qui y ont participé étaient soit en fonction, soit à la retraite. Nous avons relevé parmi eux : des comptables, des journalistes, des économistes, des médecins, des juristes, des enseignants, des agents de santé, des opérateurs économiques, des militaires, des agents du trésor public... Les questionnaires leur ont été distribués à leur domicile ou devant leur lieu de travail.

3.3 Traitement et analyse des données

L'approche d'analyse que nous avons utilisée pour l'ensemble des données collectées, est à la fois quantitative et qualitative, mais de type ethnographique.

L'analyse quantitative a porté sur les réponses aux questions fermées. Quant à l'analyse qualitative, elle a été utilisée pour l'étude du lien entre la biographie langagière de l'enquêté et son rapport avec les langues locales. Elle s'est aussi intéressée aux réponses aux questions ouvertes.

Nous avons fait une analyse des discours produits sur l'apprentissage des langues locales ; ce qui a permis de faire ressortir les différentes représentations que les populations enquêtées font de ces langues.

IV. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans cette partie du travail, nous dressons le profil sociolinguistique de nos enquêtés. Seront également décrits et commentés, les « regards » de la population étudiée sur l'apprentissage des langues locales.

4.1 Profil des enquêtés

Les personnes qui ont participé à cette enquête de terrain sont au nombre de 200. Elles étaient composées de femmes à 37% et d'hommes, 63%.

La plupart a un niveau d'étude supérieur (94,5%). Les moins nombreux (5,5%), sont ceux de niveau secondaire. Les enquêtés de Côte d'Ivoire sont tous ivoiriens. De même pour le Bénin où ils sont tous béninois.

Si l'on tient compte de la variable « tranche d'âge », 52% des personnes enquêtées de la Côte d'Ivoire sont de la tranche 25-35 ans ; 27%, de la tranche 36-45 ans ; 15%, de la tranche 46-55 ans et 6% de la tranche 56 ans et plus. Les jeunes de 25-35 ans sont donc les plus nombreux parmi les enquêtés de Côte d'Ivoire. Il en est de même pour le Bénin où cette tranche représente à elle seule 43% des effectifs. Elle est suivie des tranches 36-45 et 46-55 ans qui représentent chacune 27% des effectifs. Les personnes de la tranche 56 ans et plus sont les moins nombreux.

4.1.1 Les enquêtés de la tranche 56 ans et plus

Les enquêtés les plus âgés ont débuté leur apprentissage scolaire dans des écoles primaires de village. Avant leur scolarisation ils parlaient tous la langue de leurs parents. Durant tout leur cursus scolaire, 75% d'entre eux affirment avoir parlé à la fois le français et une langue locale avec leurs amis de l'école. Quant aux autres (les 25%) ils parlaient uniquement le français (ces derniers ont été comptés uniquement parmi le groupe des enquêtés ivoiriens). Certains parmi les personnes de cette tranche d'âge passaient leurs vacances scolaires au village ou en ville. Ceux qui allaient au village pratiquaient uniquement une langue locale pendant ce temps. Alors que ceux qui passaient leurs vacances en ville parlaient en plus de la langue locale, le français. Aujourd'hui, ces personnes comptent tous dans leurs répertoires verbaux : le français et une langue locale. Ils jugent d'ailleurs qu'ils ont un bon niveau de maîtrise (les enquêtés ivoiriens) de leurs langues maternelles ou un niveau moyen (enquêtés béninois).

Dans la pratique au quotidien, 25% de ces enquêtés âgés de 56 ans et plus affirment parler seulement leurs langues maternelles à la maison. Les 75% restant disent alterner entre la langue maternelle et le français. Cependant, en milieu communautaire, c'est-à-dire avec les membres du

même groupe ethnique d'appartenance, ils parlent tous une langue locale.

4.1.2 *Ceux de la tranche 46 – 55 ans*

Ces enquêtés ont fait, dans la grande majorité (73%), leur école primaire dans des zones rurales. Les autres (les 27%), ont fait ce parcours dans des villes. Avant de débiter l'apprentissage scolaire, 87% d'entre eux parlaient uniquement leurs langues maternelles. Les 13% parlaient, en plus de ces langues, le français. Pendant leur parcours scolaire, la moitié des enquêtés de la Côte d'Ivoire ne parlaient qu'une seule langue (le français) avec leurs amis de l'école. L'autre moitié parlait, en plus du français, une langue locale. Ceux du Bénin par contre parlaient tous deux langues : le français et une des langues du Bénin.

Les personnes de cette tranche d'âge disent qu'ils passaient leurs vacances scolaires soit au village (39%), soit en ville (45%) ou alternaient entre ces deux localités (16%). Pendant ces vacances, certains d'entre eux (6,5%), seulement des enquêtés béninois, parlaient uniquement le français. D'autres (32,5%) ne parlaient que leurs langues maternelles. Les 61,5% restant pratiquaient les deux langues (français et langue maternelle). Lorsqu'ils font le bilan de leurs répertoires verbaux, au moment de notre enquête, seulement 10% d'entre eux (principalement des enquêtés ivoiriens) ne parlent uniquement que le français. 61% parlent deux langues (le français et leurs langues maternelles) ; et les autres 29% parlent, en plus du français et leurs langues maternelles, une troisième langue. Ils affirment ne pas avoir le même niveau de maîtrise des langues de leurs répertoires. Par contre, ils disent avoir un bon niveau de maîtrise de leurs langues maternelles (les enquêtés ivoiriens) ou un niveau moyen (enquêtés béninois).

Lorsqu'ils sont à la maison, 16,5% des personnes de cette tranche d'âge utilisent seulement une langue locale comme moyen de communication avec les membres de leurs familles. 45% d'entre eux emploient uniquement le français dans leurs domiciles respectifs. Les autres 38,5% parlent le français et leurs langues maternelles à la maison.

Lorsqu'ils se retrouvent avec les membres de leurs groupes ethniques d'appartenance, pendant les réunions ou autres rencontres organisées par leurs groupes, ils utilisent leurs langues maternelles et/ou le français. Ceux qui ne parlent que leurs langues maternelles pendant ces rencontres représentent 72% des effectifs de cette tranche. Tandis que ceux qui utilisent le français ou les deux langues (français et langue maternelle) représentent respectivement 6% et 22% des effectifs.

4.1.3 *Les enquêtés de la tranche 36 – 45 ans*

Cette population d'enquêtés a en majorité débuté l'apprentissage scolaire dans des écoles implantées en ville. La plupart d'entre eux (63%) accédait à l'école avec des compétences linguistiques en français et dans leurs langues maternelles. Seulement 18% de leur effectif ne parlaient que leurs langues maternelles et 9% uniquement que le français. Pendant leur scolarisation, 100% des enquêtés du Bénin parlaient à la fois le français et leurs langues maternelles avec leurs pairs. En ce qui concerne les enquêtés de la Côte d'Ivoire, ils parlaient soit uniquement le français (44,5%), soit le français avec une des langues locales ivoiriennes (55,5%). A la fin de chaque année scolaire, la majorité (57,5%) des enquêtés de cette classe d'âge passait ses vacances au village. Pendant que certains quittaient la ville pour le village, d'autres restaient sur place. Quant au reste, les 42,5%, ils passaient ces vacances en ville. Durant cette période, certains pratiquaient uniquement le français (11,5%). Tandis que les autres faisaient usage de leurs langues maternelles seulement (34,5%) ou des deux langues (23%) dans leurs communications.

Au moment de nos investigations, 16,5% de ces enquêtés affirment parler uniquement que le français. Il faut noter que cela ne concerne que des enquêtés ivoiriens. La grande majorité (83,5%) parle au moins deux langues : une langue maternelle, le français et/ou une autre langue (locale ou étrangère). En ce qui concerne le niveau de maîtrise de leurs langues maternelles, hormis ceux qui ne parlent que le français, on relève des niveaux moyen (11,5%), bon (65,5%) et très bon (23%).

Les personnes de cette tranche d'âge possèdent donc au maximum trois langues dans leurs répertoires verbaux. Dans la pratique de ces langues, ils sont nombreux (42%) à faire usage à la fois du français et de leurs langues maternelles en milieu familial. 35,5% ne parlent que leurs langues maternelles et 22,5% que le français dans ce milieu. Cependant, lorsqu'ils se retrouvent avec des membres de leurs groupes ethniques d'appartenance, c'est plus leurs langues maternelles qu'ils emploient (71%). Ceux qui parlent seulement le français ou le français avec leur langue maternelle représentent respectivement 11% et 18% de leur effectif.

4.1.4 Les enquêtés de la tranche 25 – 35 ans

Les plus jeunes de cette population d'enquêtés ont débuté leur apprentissage scolaire avec pour compétence linguistique le français uniquement (58%), leurs langues maternelles uniquement (6%) ou le français avec leurs langues maternelles (36%). Ils ont, pour certains (11,5%), fait l'apprentissage primaire dans des écoles du village et pour d'autres (88,5%) en ville. Avec leurs camarades de l'école, c'était le français qu'ils parlaient le plus. Ceux qui pratiquaient seulement leurs langues maternelles ne représentaient que 3,5% de leur effectif. Ces enquêtés, lorsqu'ils étaient encore des élèves, passaient leurs vacances scolaires au village (34%), en ville (53,5%) ou dans ces deux localités (12,5%). C'était donc les villes qui étaient les endroits où la majorité d'entre eux passaient leurs vacances. Durant ces moments, ceux qui faisaient usage seulement que d'une langue (français ou langue locale) ne représentent que 18,5% (pour le français) et 7% (pour la langue locale). Les autres (81,5%) parlaient, en plus du français, leurs langues maternelles.

Ces enquêtés comptent dans leurs répertoires linguistiques au plus trois langues : il y a ceux qui parlent uniquement le français (14,5%) ; ceux qui parlent le français et leur langue maternelle (43,5%) ; le français et une langue étrangère (3%) ; et ceux qui parlent le français, leur langue maternelle et une langue étrangère (39%).

Lorsqu'il s'agissait de répondre à la question portant sur leurs niveaux de compétence dans leurs langues maternelles, 19,5% d'entre eux ont répondu qu'ils ont un niveau faible ; 24%, un niveau moyen ; 35%, un bon niveau et 21,5% un très bon niveau.

Lorsqu'ils sont en milieu familial, ce groupe d'enquêtés fait usage de plusieurs langues. Il y a ceux qui ne font usage que de leur langue maternelle (51,5%) ou du français (21%) et ceux qui pratiquent les deux à la fois (27,5%). En ce qui concerne la question portant sur la langue parlée avec les membres de leur groupe ethnique, nous avons relevé le fait que certains (11,5%) parmi ce groupe d'enquêtés n'ont pas apporté d'élément de réponse parce que, disent-ils, n'avoir jamais participé à une rencontre de ce genre. Parmi ceux qui y participent, 53% d'entre eux ne font usage que de leurs langues maternelles ; 21,5% du français uniquement et 25,5% des deux.

On remarque chez nos enquêtés que leurs rapports avec les langues locales sont différents et ceux-ci varient avec leur âge. Plus on avance dans le temps, plus le contact avec ces langues et leur pratique diminuent. Les personnes les plus âgées ont été plus exposées aux langues locales et les pratiquent un peu plus au quotidien contrairement au plus jeunes qui, eux, sont de plus en plus phagocytés par le phénomène d'urbanisation et la langue qui va avec (le français). Cela aura certainement un impact sur leurs représentations de l'apprentissage des langues locales.

4.2 Regards des enquêtés sur l'apprentissage des langues locales

Notre enquête s'est intéressée à la manière dont les différentes classes d'âge qui ont participé à ce travail de terrain regardent l'apprentissage des langues locales ivoiriennes et béninoises. Quels ont été les apports de ces langues dans la construction de leurs différentes personnes ? Est-il important, aujourd'hui, de savoir les parler ou de les apprendre ?

D'entrée, ils ont répondu à la question portant sur le rôle joué par les langues locales dans la construction de leurs personnalités. Deux

tendances se dégagent des réponses apportées. On a d'un côté, ceux pour qui les langues locales n'ont joué aucun rôle dans leur vie. Ceux-là représentent 41% des enquêtés ivoiriens de la tranche 25 – 35 ans et 38,5% des enquêtés béninois de cette même tranche d'âge. S'ajoute à cet effectif, 25% des enquêtés béninois de la tranche 35 – 45 ans. Toutes ces personnes sont celles qui pratiquent le moins ou pas du tout les langues locales au quotidien. Ils fréquentent très rarement le village et les réunions de famille élargies à tous les membres de la grande famille ou les réunions de village. Ils ont tous fait leurs cursus scolaires dans des écoles de ville.

De l'autre côté, il y a ceux pour qui leurs langues maternelles ont fortement contribué à la construction de l'être qu'ils sont aujourd'hui. Ils constituent la grande majorité des populations enquêtées. Ces personnes (60,25% de la tranche 25 – 35 ans, 87,5% de la tranche 36 – 45 ans et 100% des tranches 46 et plus) pratiquent plus ou moins fréquemment leurs langues maternelles (avec une bonne maîtrise pour certains et pour d'autres une maîtrise approximative) en milieu familial et/ou communautaire, avec leurs amis. Ils fréquentent régulièrement les villages et les réunions de leurs groupes ethniques d'appartenance. Pour eux, leurs langues ont joué un rôle important dans leurs vies et leurs justifications se trouvent dans le point qui suit.

4.2.1 Comment l'apprentissage des langues locales contribue à la construction de l'être ?

Les langues maternelles ont été utiles aux enquêtés sur les plans socio-culturel, cognitif et du développement personnel.

Sur le plan socio-culturel :

Les langues locales constituent, pour une bonne partie des enquêtés, un ancrage culturel : maîtrise des pratiques traditionnelles, des us et coutumes. Elles leur ont permis de sauvegarder leur identité culturelle. Ces langues leur donnent également des informations sur leurs différentes cultures et qui les véhiculent le mieux.

Sur le plan social, elles ont favorisé la cohabitation et la communication entre nos

enquêtés et les membres de leur famille, avec les ressortissants de leur village, avec leur groupe ethnique et les autres personnes de leur entourage. De même, grâce à leur langue maternelle, ils ont acquis les bases d'une éducation solide : le savoir être, le savoir-vivre qui sont des valeurs, des vertus que tout homme doit avoir pour vivre heureux et épanoui en société. Certains enquêtés nous font noter que leurs langues maternelles leur ont enseigné des valeurs de socialisation (valeurs, normes, rapport à autrui) et cela très souvent à travers des proverbes, des contes, des histoires, des témoignages sur la famille (arbre généalogique, évolution de la famille, les coutumes, les différentes cérémonies traditionnelles, ...). Pour d'autres, ces langues sont une source dans laquelle ils puisent des connaissances pour enseigner.

Sur le plan cognitif et du développement personnel :

Les langues locales, selon certains enquêtés, facilitent la compréhension et sont indispensables à la résolution de problèmes, d'exercices, de sujet, etc. On cite par exemple ces propos de cet enquêté pour qui sa « ...langue maternelle a facilité la compréhension de certaines notions au collège » et d'autres à qui ces langues ont « permis la compréhension approfondie de plusieurs sujets » ou de « ...mieux comprendre les choses ».

Pour un autre groupe d'enquêtés, leurs langues maternelles ont aidé à mieux structurer leur pensée, à mieux parler le français. On y ajoute également ceux pour qui ces langues ont permis d'affirmer leur personnalité, leur identité. Grâce à elles, ils se sont ouverts aux autres ; ils se sont épanouis socialement. Elles ont été pour eux une sorte de pilier sur lequel ils s'appuient. Les mœurs qu'elles abritent ont bercé toute leur enfance. Ainsi, en grandissant, ils ont acquis grâce à elles un bon moral et une bonne éducation. Ces langues les ont aidé à forger leurs caractères, à acquérir de bonnes habitudes.

4.2.2 Aujourd'hui, est-ce qu'il est important de savoir parler la langue de ses parents ?

A cette question, deux tendances se dégagent des réponses. D'un côté, des opinions défavorables à

l'apprentissage des langues locales et de l'autre, des propos largement favorables à cet apprentissage.

Pourquoi, selon les enquêtés, il est important de savoir parler la/les langues de ses parents.

La quasi-totalité des enquêtés assurent qu'il est indispensable de savoir parler sa langue maternelle. En effet à la question «est-il important de savoir parler la langue de ses parents ? », 97% des enquêtés ivoiriens et 96,70% des enquêtés béninois ont répondu par l'affirmative.

Selon eux, la langue est la manifestation de la culture. La véhiculer garantit à l'être humain une identité. Ils ne se sentent donc plus étranger chez eux car la langue définit leurs origines et permet d'être en contact avec elles, de s'enraciner. De plus, parler les langues de ses parents est un atout pour s'insérer socialement. En outre, au plan politique, la maîtrise de sa langue permet de faire passer son message et d'être plus proche de ses mandants, de son électorat. Il est aussi important de parler la langue de ses parents puisque c'est un acte qui permet de la valoriser, de la pérenniser et de sauvegarder son patrimoine culturel. Enfin, les enquêtés pensent que la maîtrise de sa langue maternelle est indispensable pour la maîtrise du français.

Pourquoi, pour certains, il n'est pas important de savoir parler les langues locales.

Cette justification est apportée par 3% des enquêtés qui ne trouvent pas l'importance de savoir parler ou d'apprendre aujourd'hui la langue de ses parents. Il faut noter que ces enquêtés sont uniquement issus de la tranche d'âge 25 – 35 ans. Pour ces derniers, en effet, il n'est pas important d'apprendre les langues locales parce qu'elles n'offrent aucune ouverture sur l'extérieur. Cela ne rassure donc pas trop sur le devenir de ces langues si l'on considère la jeunesse comme la relève de demain.

V. CONCLUSION

Cet article donne la parole aux cadres de la Côte d'Ivoire et du Bénin sur ce qu'est à leurs yeux

leurs langues. En effet, les intellectuels de ces deux nations reconnaissent l'importance des langues locales et leur caractère vital dans la formation. « La langue est le premier vecteur de la culture et un peuple sans culture est un peuple mort. La culture est la carte d'identité d'un peuple », assentent-ils. Paradoxalement, seulement une poignée s'y intéresse, s'y investit. Les langues locales perdent du terrain dans le quotidien des cadres ivoiriens et béninois. Ces derniers accordent plus de place à la langue française qui s'invite dans les interactions en milieu familial et communautaire. La réussite professionnelle a pris le pas sur l'importance de la pérennisation de son identité, de ses valeurs. À la question : Si vous avez la possibilité, dans quelle langue souhaiteriez-vous approfondir vos connaissances ?, seulement 23,5% des enquêtés souhaiteraient le faire dans leurs langues maternelles (il faudrait préciser que ces personnes sont principalement ceux des tranches 36 et plus). La plupart des cadres (les plus jeunes en particulier) préfèrent aujourd'hui apprendre ou approfondir leurs connaissances en anglais, en espagnol, en français, et/ou en allemand plutôt que de s'aventurer vers les langues locales puisque celles-ci ne donnent aucune ouverture sur l'extérieur.

Il se pose donc dans ces pays un problème de politique linguistique en vue d'un rayonnement des langues locales. Il faut ainsi que les autorités arrêtent de faire du surplace et prennent à bras le corps la question de la promotion et de la valorisation des langues locales ivoirienne et béninoise. Il y a également un problème de conscience car si les cadres estiment que les langues locales sont vitales, ils doivent faire l'impossible pour qu'elles ne disparaissent pas de leur famille nucléaire.

Nous terminons par ces propos d'un enquêté qui compare le lien entre l'homme et sa langue maternelle à celui de la plante et le sol. Selon lui : « Une plante qui ne s'enracine pas dans le sol ne peut pas bien grandir. Il en est de même pour l'Homme. ».

BIBLIOGRAPHIE

1. Aboa Abia Alain Laurent (2013), « Les représentations de la langue française chez les Ivoiriens ». En ligne sur [ltml.univ-fhb.edu.ci>article9](http://ltml.univ-fhb.edu.ci/article9).
2. Abric, Jean-Claude (1987), *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset, Del Val.
3. Agbahey Johanes (2017), « Quelle place pour les langues locales dans le développement culturel et technologique des pays d'Afrique Sub-saharienne ? Cas du Bénin ». En ligne sur le site <http://www.wathi.org>.
4. Amidou Maïga (2014), « Langues locales et citoyenneté mondiale : zoom sur la science ». En ligne sur le site de la francophonie <http://www.francophonie.org>.
5. Boutin Akissi Béatrice (2002), « Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire », Thèse de Doctorat, sous la co-direction de Piot, M. et de Chaudenson, R. Université Grenoble 3.
6. Boyer Henry. (1996), *Éléments de sociolinguistique*, Dunod (2^e éd.), Paris.
7. Capo Hounkpati Christophe (2009), « Typologie et classification des langues béninoises : un point », *Langues et politiques des langues au Bénin*, s/d.Toussaint Y.Tchitchi, Ed. Ablôdè, Cotonou, pp.57-74.
8. CENALA (2003), *Atlas et études sociolinguistiques du Bénin*, Ed. revue et corrigée, Cotonou.
9. Gbéto Flavien (2009), « Pour une politique hardie d'introduction des langues africaines à l'école au Bénin », *Langues africaines dans l'enseignement au Bénin : problèmes et perspectives*. Ed. CASAS. Labo gbè, pp.182-211.
10. Kouadio Nguessan Jérémie (2007), « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Hérodote*, 126, 69-85. Doi : 10.3917/her.126.0069.
11. Kouamé, Koia Jean-Martial. (2013), « Discours d'enseignants de côte d'ivoire sur l'utilisation en classe de variétés locales de français », *Revue ivoirienne des lettres, arts et sciences humaines* (n° 20, tome 1), 95-112. Abidjan: Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.
12. Tchitchi Toussaint Yaovi (2009), « Profils linguistique et sociolinguistique du Bénin », *Langues et politiques de langues au Bénin*, s/d. Toussaint Y. Tchitchi, Préface de Olabiyi B. J. YAI, Ablôdè.

This page is intentionally left blank